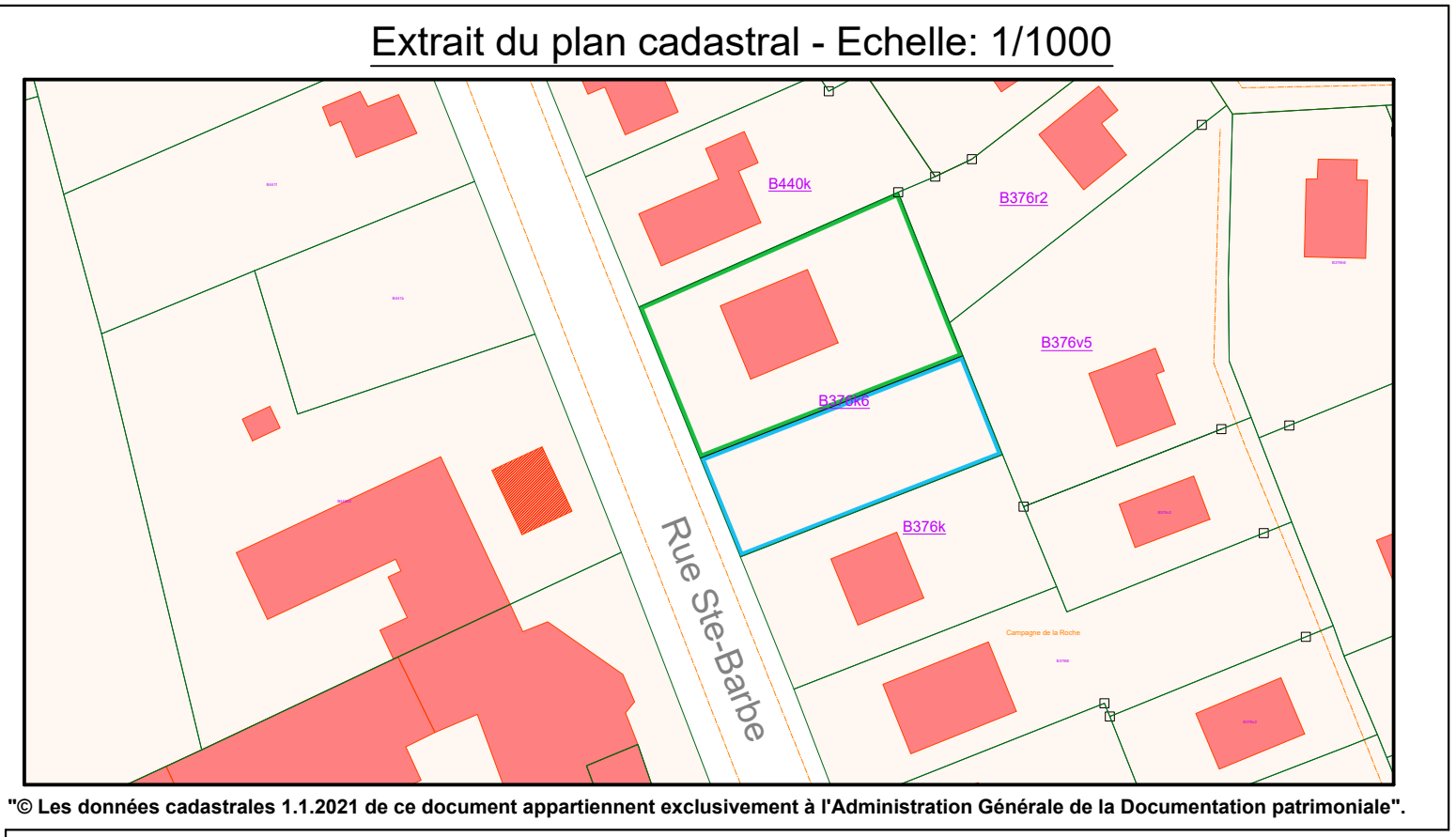
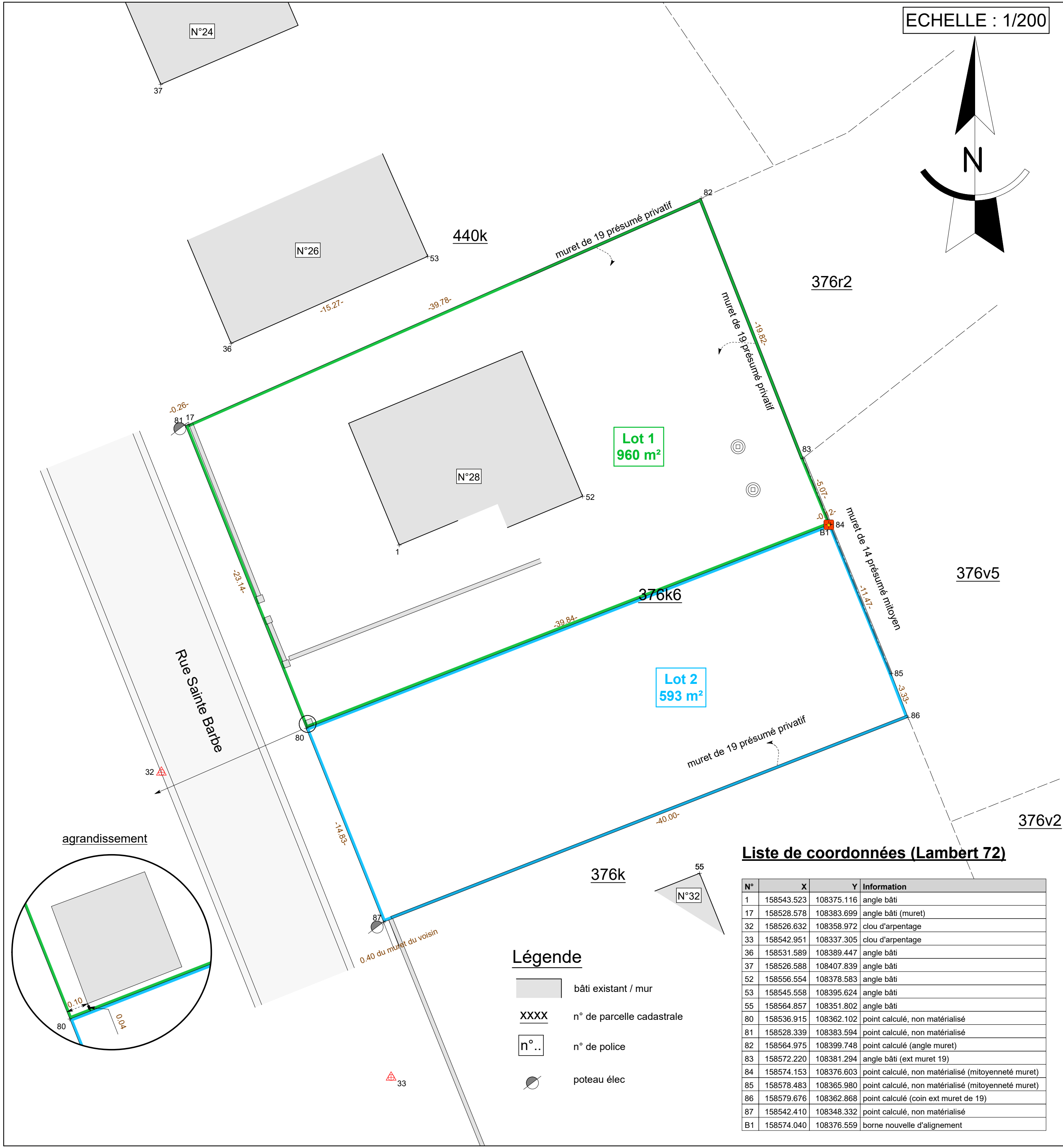




COMMUNE DE WALCOURT
10ème division (Somzée) - Section B

Plan de division de la propriété cadastrée N°376k6, appartenant à

Lot n°1: 09 ares 60 ca

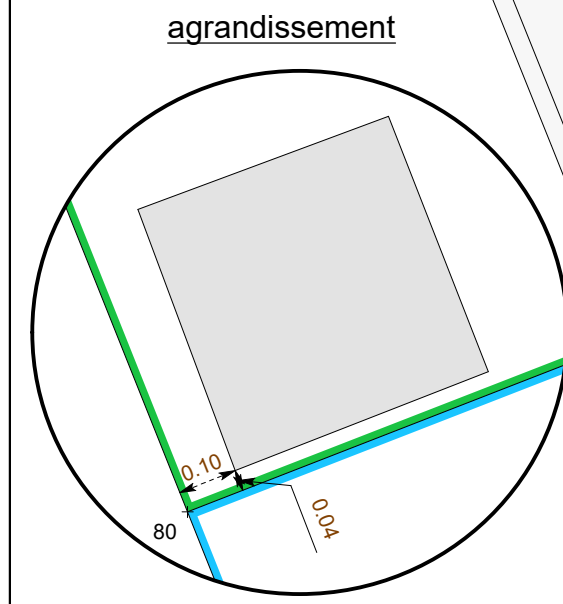
- Polygone: "80-81-17-82 à 84-B1-80".
- En nature de maison avec jardin.
- Correspondant au lot N°1 du lotissement.

Lot n°2: 05 ares 93 ca

- Polygone: "80-B1-84 à 87-80".
- En nature de jardin.
- Correspondant au lot N°2 du lotissement.

Remarques:

- 1) La limite extérieure "82 à 86" a été reconstituée sur base des limites apparentes et n'a fait l'objet d'aucun bornage contradictoire avec les propriétaires voisins.
- 2) La limite extérieure "81-17-82" a été reconstituée sur base des limites apparentes et du plan dressé en date du 26/02/1972 par le géomètre HERLEMONT de Walcourt. Elle n'a fait l'objet d'aucun bornage contradictoire avec les propriétaires voisins.
- 3) La limite extérieure "86-87" a été reconstituée sur base des limites apparentes et du plan dressé en date du 18/03/1972 par le géomètre HERLEMONT de Walcourt. Elle n'a fait l'objet d'aucun bornage contradictoire avec les propriétaires voisins.
- 4) La limites en voirie "81-80-87" a été reconstituée sur base des 2 limites latérales mentionnées ci-dessus aux points 2) et 3). Elle n'a fait l'objet d'aucun bornage contradictoire avec les autorités compétentes.
- 5) Une nouvelle borne d'alignement a été plantée au point B1.



- Légende**
- bâti existant / mur
 - XXXX n° de parcelle cadastrale
 - n°.. n° de police
 - poteau élec

Liste de coordonnées (Lambert 72)

N°	X	Y	Information
1	158543.523	108375.116	angle bâti
17	158528.578	108383.699	angle bâti (muret)
32	158526.632	108358.972	clou d'arpentage
33	158542.951	108337.305	clou d'arpentage
36	158531.589	108389.447	angle bâti
37	158526.588	108407.839	angle bâti
52	158556.554	108378.583	angle bâti
53	158545.558	108395.624	angle bâti
55	158564.857	108351.802	angle bâti
80	158536.915	108362.102	point calculé, non matérialisé
81	158528.339	108383.594	point calculé, non matérialisé
82	158564.975	108399.748	point calculé (angle muret)
83	158572.220	108381.294	angle bâti (ext muret 19)
84	158574.153	108376.603	point calculé, non matérialisé (mitoyenneté muret)
85	158578.483	108365.980	point calculé, non matérialisé (mitoyenneté muret)
86	158579.676	108362.868	point calculé (coin ext muret de 19)
87	158542.410	108348.332	point calculé, non matérialisé
B1	158574.040	108376.559	borne nouvelle d'alignement

Benoît RENARD
Géomètre-Expert

Rue de l'Hôpital, 27/01
5600 Philippeville
Tél. 0476 37 03 46
benoit@georenard.be
TVA : BE 0668.565.075

Levé et dressé par Benoît Renard
Géomètre-Expert assermenté par le Tribunal
de 1ère Instance de Dinant.
N° d'identification : GEO 161 375

Fait à Philippeville le 29 septembre 2021

PLAN N°333/93071